



Association des propriétaires au Domaine Mont-Orford

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle tenue le 5 mai 2019 de 9h35 à 11h30
Salle communautaire de l'Hôtel de ville d'Austin

1- Ouverture de l'assemblée

- Le président du conseil d'administration ouvre l'assemblée en leur souhaitant la bienvenue et en les remerciant de leur présence. Il présente les membres du conseil d'administration 2018-2019. La secrétaire et la trésorière se joignent aux autres membres du conseil après avoir terminé la vérification des inscriptions reçues à la table d'accueil.
- Madame Lisette Maillé, mairesse ne pouvant être présente, Monsieur Jean-Claude Duff, conseiller à la municipalité s'adresse aux membres; le nouveau règlement adopté en janvier dernier relativement à la conformité des installations septiques de plus de 35 ans fut parmi les sujets abordés par ce dernier. Le sujet de la fibre optique à Austin a été brièvement soulevé par celui-ci.

2- Attestation de l'envoi de l'avis de convocation et vérification du quorum

Le président atteste que l'avis de convocation a été envoyé par courriel dans les délais prescrits, qu'il fut affiché au kiosque postal, et que le quorum, constitué des membres présents selon le règlement en vigueur, est atteint. Trente-huit participants sont inscrits au registre des présences.

3- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jean Latrémouille et secondé par France Létourneau que Jean-Claude Duff agisse à titre de président d'assemblée et que Carole Pigeon et Diane Brochu se partagent la tâche de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Latrémouille et secondé par Gilles Gagnon que l'ordre du jour soit adopté avec deux ajouts au varia.

Adopté à l'unanimité

5- Dispense de lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle

Le procès-verbal a été envoyé par courriel avec l'avis de convocation et tous ont eu l'opportunité d'en prendre connaissance.

Il est proposé par Jean-Jacques Beauchamp et secondé par Serge Proulx d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2018 tel que présenté et de dispenser l'assemblée de sa lecture.

Adopté à l'unanimité

6- Affaires découlant du procès-verbal

Aucun commentaire ni question résultant du procès-verbal de l'an passé ne sont formulés.

7- Rapport des activités 2018-2019

Réalisations 2018-2019

Enjeux DMO	SERVITUDES de plage Groupe	Acte notarié et signatures de 28 résidents finalisé novembre 2018
	Nouveaux Règlements et contrôle de la plage	Bracelet obligatoire (Vous et famille imm.) Invités accompagnés Groupe de 10 et + doit aviser Espace libre entre lignes oranges et accès aux marches Bénévoles – Contrôle Locateurs court termes (- 30 jrs) exclus
Kiosque postal	Entretien	
Environnement	Étang Mc Kay Municipal	
Activités	Communications Activités	

- ❖ Jean Latrémouille sensibilise les membres aux heures consacrées par tous les bénévoles qui œuvrent tout au cours de l'année et ce pour le bénéfice de tous et chacun et présente le tableau suivant :

BÉNÉVOLAT

Membres du CA + Résidents

**pour améliorer Qualité de Vie
de tous les résidents**

800 heures / an

20 000\$ (à 25\$ / hr)

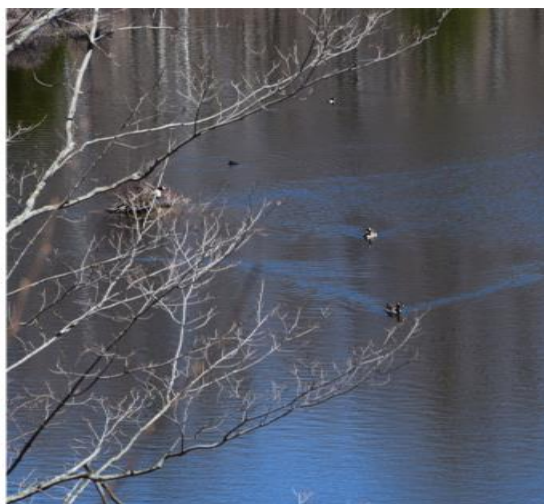
150 \$ par résidence / année

- ❖ Charles Godue informe les participants de la création du groupe de travail GTEM formé par trois administrateurs de l'APDMO l'automne dernier afin de préserver la qualité de l'étang McKey.

La réponse de l'APDMO: la création du GTEM

Présentation d'un projet pilote de faucardage au Fond Vert

- 4 propriétés impliquées
- Opération de faucardage a la main le long des quais en juillet 2019 par le Groupe RAPPEL
- Contribution du Fond Vert (66%)



8- Présentation des états financiers de l'exercice terminé le 28 février 2019

La trésorière fait état des produits et charges de l'exercice. Un total de 3 395 \$ en produits représentant principalement 93 cotisations annuelles. Le total des charges pour l'exercice s'élève à 3 482 \$, ce qui se traduit par une insuffisance des charges sur les produits de 88 \$. Le total des actifs est de 6 814 \$. Le passif est de 1 035 \$ et l'avoir des membres et réserve de 5 779 \$. Le total passif, réserve et avoir des membres totalise 6 814 \$.

Aucune question n'est posée par l'assemblée et en conséquence,

Il est proposé par Michèle Lafond et secondé par France Létourneau que les états financiers tels que présentés par la trésorière soient adoptés. *Adopté à l'unanimité*

9- Période de questions des membres

Robert Messier soulève la piètre qualité du déneigement des chemins du domaine cet hiver. Il se questionne aussi sur l'évolution du dossier relatif au droit de premier refus de la plage et des installations sportives. Jean Latrémouille spécifie que l'entente du droit de premier refus a été signée par M. Roch Côté en septembre 2017.

10- Ratification des actes posés par le conseil d'administration 2018-2019

Il est proposé par Pierre-Paul Lavoie et secondé par Claire Rocher que l'assemblée générale ratifie les actes posés par le conseil d'administration dans l'exercice de son mandat pour la période 2018-2019

PAUSE

Il est convenu par tous les participants de faire une pause d'une minute afin que l'assemblée se termine plus tôt que prévu.

11- Affaires nouvelles 2019-2020

Enjeux 2019-2020

Enjeux DMO	Réunions DMO-APDMO	3 réunions / an avec compte-rendu des réunions validé
	Nouveaux Règlements et contrôle de la plage	Bracelet vert lime remis sur paiement et signature sensibilisation et avis de non-responsabilité de DMO Inc.
Kiosque postal	Entretien	
Environnement	Municipal	
Activités	Communications Activités	

Des règlements à la plage sont ajoutés cette année dont :

LES USAGES SUIVANTS SONT TOLÉRÉS

- **Les jeux de ballons**, balles, fléchette, pétanque, etc. tant que ceux-ci ne dérangent pas les autres utilisateurs de la plage
- Système de son et de musique **avec écouteurs** tant que ceux-ci ne dérangent pas les autres utilisateurs de la plage
- Les réunions de groupe, en autant que celles-ci ne dérangent pas les autres utilisateurs de la plage. Un résident désirant accueillir un groupe de 10 invités ou plus à la plage doit obtenir au préalable une autorisation de DMO Inc. à cet effet
- Les BBQ (briquettes ou propane) sous surveillance continue
- **Les fumeurs** (cigarettes, cigares, pipes ou vapoteuses) sont **tolérés dans la zone du stationnement** uniquement.

LES USAGES SUIVANTS SONT INTERDITS

1. **Système de son** et de musique. Une autorisation spéciale de DMO Inc peut être obtenue lors d'un événement spécial
2. Les **feux de camp**
3. Les **feux d'artifices**, pétards. Par contre, une demande peut être faite auprès de DMO Inc. après en avoir obtenu l'**autorisation** du service des incendies de la municipalité d'Austin
4. Les véhicules motorisés de toutes sortes
5. **Consommation de cannabis**
6. Tout groupe d'enfants, comme un professeur avec sa classe de jeunes élèves ou un moniteur avec de jeunes scouts, etc., car la surveillance pourrait ne pas être adéquate.

- ❖ DMO Inc. fera également signer à tous les propriétaires utilisant la plage, un formulaire de non-responsabilité.

Avis de non responsabilité

1. L'accès et l'utilisation de la plage du Domaine Mont Orford, de ses accessoires et de ses équipements sont, pour vous et vos invités, **à vos risques et périls et sous votre seule responsabilité.**
2. Cette plage, ses accessoires et équipements sont mis gracieusement à votre disposition afin d'agrémenter votre vie au Domaine
3. Cette plage ainsi que les baignades sont **sans surveillance**
4. Les représentants de DMO Inc. ainsi que des bénévoles désignés par l'Association des Propriétaires au Domaine Mont Orford (APDMO) ont pour **mission d'assurer la quiétude des lieux.**
5. Ces derniers possèdent toute l'autorité nécessaire afin de :
METTRE FIN à toute activité jugée:
Turbulente, bruyante ou non sécuritaire
À risque de détériorer les lieux, les accessoires ou équipements
Qui ne respecte pas les règlements de la plage

❖ Demande de subvention

Une demande de subvention au Fonds Vert de la municipalité d'Austin a été effectuée pour des travaux de faucardage à l'étang McKey touchant 4 résidences. Ce projet-pilote s'est vu accorder un montant de 978 \$ qui sera utilisé pour effectuer ces travaux en juillet 2019.

❖ Corvée de nettoyage sélective

Diane Brochu informe les membres que la corvée de nettoyage des rues de toute la municipalité dont celles du domaine aura lieu le samedi 11 mai prochain. Les gens sont invités à se rendre à la plage pour 9h00 et seront jumelés en équipe de deux. Des gants et sacs sont fournis par la municipalité. Un léger goûter suivra à la caserne de pompiers du chemin North ainsi que l'attribution de prix de présence.

12- Élections des administrateurs

Jean Latrémouille, président informe l'assemblée que Pierre Arcand ne renouvellera pas son mandat comme administrateur pour le prochain exercice. Le président d'assemblée demande aux membres du conseil si ces derniers désirent renouveler leur mandat pour une autre année. Les membres suivants maintiennent leur représentation sur le conseil d'administration :

Jean Latrémouille
Diane Brochu
André G. Carrier

Gilles Gagnon
Carole Pigeon
Charles Godue

Le président d'assemblée demande s'il y a des candidats intéressés à se joindre aux autres membres. Pierre Bélanger demande quelles sont les implications relatives au nombre de réunions. Jean Latrémouille spécifie que le conseil se réunit environ 5 fois par année. Pierre Bélanger accepte donc de poser sa candidature.

*La candidature est proposée par Jean Latrémouille et secondée par Gilles Gagnon
Accepté à l'unanimité*

13- Varia

❖ Nids-de-poule

Jean fait état des conditions actuelles lamentables des chemins du domaine. Un courriel sera envoyé par ce dernier demain matin à Monsieur Nicholson afin de l'informer de la situation inacceptable. Jean prévoit aussi en informer les membres du conseil municipal à la période de questions de la séance du conseil de demain soir. Il demande si des bénévoles sont prêts à l'épauler afin de répertorier le nombre de nids-de-poule surtout sur les rues des Floralties et Liserons. France Létourneau, Claude Savary et Jean-Jacques Beauchamp se portent volontaires. Une rencontre au kiosque postal est fixée pour 16h00.

Maurice Mongrain propose que l'APDMO fasse une demande à la municipalité afin que la rue des Floralies soit asphaltée du chemin North jusqu'en face du 5 des Floralies, résidence de Yves Mondoux. Il est secondé par Denise Tessier.

Sylvie Desroches fait état de la mauvaise qualité du déneigement de l'hiver dernier dans les rues du domaine. Elle se questionne quant à la libre circulation des véhicules d'urgence dans ces conditions de route difficiles.

❖ **Décès**

André G. Carrier mentionne qu'au cours des derniers mois deux résidents du domaine sont décédés soit Messieurs Claude Veilleux et Paul Falcon. Également, Monsieur Eddy Santelli qui ne résidait plus au domaine mais qui fut membre du conseil d'administration de l'APDMO est décédé au cours de l'hiver.

Le président d'assemblée propose une minute de silence.

14- Tirage d'un laissez-passer pour la piscine et le tennis pour l'été 2019

France Létourneau, gagnante du laissez-passer de l'an passé pige le nom de Normand Laberge et Sylvie Laplante de la rue des Roses-Sauvages.

Une motion de félicitations est adressée aux membres du conseil d'administration en place par Sylvie Desroches afin de les remercier pour l'excellence de leur travail.

15-Levée de l'assemblée 11h30

Il est proposé par Manon Ducharme de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Carole Pigeon – secrétaire d'assemblée

Diane Brochu – secrétaire d'assemblée